



COMMUNIQUÉ

LES ATELIERS DU BREVET : DEUX JOURS DÉDIÉS AUX PROBLÉMATIQUES QUOTIDIENNES DES PROFESSIONNELS DU BREVET

| 21/06/18 |



Grégoire Desrousseaux, François Pochart, associés, et leur équipe de **mandataires européens** et d'**avocats**, sont **heureux d'annoncer le lancement** de la première session annuelle des Ateliers du Brevet, qui se déroulent du 21 juin au 22 juin 2018 au cabinet August Debouzy.

Deux jours de formation pour aborder l'ensemble des solutions pratiques aux problèmes quotidiens que rencontrent les professionnels des brevets, que ce soit au sein des procédures d'acquisition de droit ou des procédures contentieuses (OEB et contentieux français). D'autres spécialistes du droit viendront apporter leurs éclairages et étendre la discussion sur des sujets aux frontières du droit des brevets, mais tout aussi essentiels dans la compréhension des enjeux pour les professionnels.

« Les entreprises françaises n'ont cessé de capitaliser sur leur créativité et cela en dépit d'une forte concurrence internationale. Afin de protéger les brevets et en prenant compte l'incertitude juridique, il convient de proposer aux entreprises une stratégie de protection qui prenne en compte les derniers rebondissements des juridictions pertinentes en la matière » selon Grégoire Desrousseaux et François Pochart, associés chez August Debouzy.

Pour consulter le programme complet des Ateliers du Brevet : [ICI](#)

Pour consulter le Grand Angle Patrimoine Immatériel – August Debouzy : [ICI](#)
